

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU PROGRAMME T-KAP SPORT ADAPTÉ 2020-2021



Le programme T-KAP est une nouvelle proposition du Sport Adapté visant à inciter à la pratique d'Activité Physique et Sportive si possible régulière et motivante au sein des Établissements et Services Médico-Sociaux.

Pour cette saison 2020-2021, chacun des Comités Départementaux du Sport Adapté de Bretagne proposera un challenge avec des défis qui seront mis à disposition des Établissements et Services Médico-Sociaux.

Ces défis seront à réaliser sur une période donnée et autour d'une famille d'activité unique.

Sur chaque période, plusieurs défis différents seront proposés. Chaque groupe sera libre de choisir le défi en fonction des caractéristiques des usagers des établissements.

De cette manière, un même établissement peut tenter de relever plusieurs défis avec différents groupes de l'établissement. (Les défis sont réfléchis de manière à être accessible et à répondre à l'ensemble des besoins et caractéristiques des usagers accueillis dans des établissements et Services Médico-Sociaux.) :

Pour chaque période seront proposés 4 T'KAP sur les modalités de pratiques suivantes :

- Un T'KAP Défis,
- Un T'KAP Sport Santé,
- Un T'KAP Activités motrices,
- Un T'KAP Performance.

Proposition du Comité départemental	Nom du Programme	Activité du défi	Période
22	T'KAP En avant!	Marche et Course	1 ^{er} novembre au 31 décembre 2020
56	T'KAP Bouge avec Annie, Barbara et Cindy!	Fitness	1 ^{er} janvier au 28 février 2021
35	T'KAP A fond les ballons!	Jeux de ballons	1 mars au 30 avril 2021
29	T'KAP Bouge ta terre!	Activité Physique et Écologie	1 ^{er} mai au 30 juin 2021

Pour valider la participation à un défi :

Envoyer à son Comité Départemental du Sport Adapté une photo ou une vidéo des sportifs dans l'activité avant la date limite de fin du défi. L'Établissement ou le Service qui envoie ces photos ou vidéos s'engage à ce qu'elles soient libres de droit à l'image afin d'être utilisées par le jury. Elles pourront également être exposées lors de manifestations Sport Adapté de type Assemblée Générale ou autre.



En fin de saison, **3 prix** seront remis par le jury lors de la journée olympique du 23 juin 2021 :

Le prix Coup de cœur Jeunes :

Peuvent y participer les Établissements ou Services « Jeunes » (IME, ITEP, SESSAD, etc) ou pour les classes d'ULIS ayant envoyé une photo ou vidéo sur les 4 défis de la saison.

Le vainqueur sera choisi à partir du coup de cœur du jury parmi les photos et vidéos envoyées.

À gagner : financement par la Ligue de Bretagne du Sport Adapté de 8 licences jeunes et 1 licence encadrant pour la saison 2021-2022, à prendre dans un club du département (valeur : 293€)

- Le prix Coup de cœur Adultes :

Peuvent y participer les Établissements ou Services Adultes (ESAT, Foyers de Vie, SAVS, etc) ayant envoyé une photo ou vidéo sur les 4 défis de la saison.

Le vainqueur sera choisi à partir du coup de cœur du jury parmi les photos et vidéos envoyées.

À gagner : financement par la Ligue de Bretagne du Sport Adapté de 8 licences adultes et 1 licence encadrant pour la saison 2021-2022, à prendre dans un club du département.

Le vainqueur sera choisi à partir du coup de cœur du jury parmi les photos et vidéos envoyées. (333€)

- Le Prix Totem:

Le département qui verra le plus d'Établissement et Service valider leur participation sur les 4 défis de la saison remportera le totem T'Kap. Le Comité Départemental en sera dépositaire pendant la saison suivante et pourra l'apporter sur les rencontres organisées sur son département.

Le jury sera composé de la manière suivante :

- Un sportif ambassadeur Sport Adapté par département
- Le Président de la Ligue de Bretagne du Sport Adapté ou de son représentant
- Un élu par Comité Départemental du Sport Adapté

Contact:

Côtes d'Armor cdsportadapte22@gmail.com
Finistère cdsa29.elisa@gmail.com
Ille-Et-Vilaine sportadapte35@gmail.com
Morbihan olivier.dubreuil@ffsa.asso.fr